RONCQ

UNE MAGNIFIQUE RÉCEPTION A ÉTÉ FAITE A L'E. S. RONCQUOISE, CHAMPION DU NORD DE 2e DIVISION

Comme l'on sait, le vaillant club local, l'Etoile Sportive Roncquoise, vient de terminer brillamment la saison de football, en s'adjugeant le titre de Champion du Nord de la 2e Division.

Dimanche, cet événement, qui fait honneur à l'E.S.R. mais aussi à la commune, a été fêté avec un grand succès populaire, par une brillante réception qui était organisée en l'honneur du club et se dirigeants, et tout spécialement envers les équipiers premiers.

Au terrain, rue Henri Barbusse, à 15 h. la fête débuta par un match amical disputé entre Roncq et le « Brépols Club » d'Halluin. Rencontre animée qui se termina par la victoire de Roncq par trois buts à zéro. Au cours de la partie, la société des « Accordéonistes Roncquois », sous la direction de M. Maurice Vandenbogaerde, chef, se fit entendre.

A 17 h., rue Henri Barbusse, un cortège imposant se forma, comprenant le groupe des Cavaliers de Saint-Georges, la Fanfare du Blanc-Four, la Clique de la « Jeanne d'Arc », la « Philharmonie », la Commission de la gymnastique « La Jeunesse Roncquoise », les « Accordéonistes », quatre automobiles découvertes dans lesquelles avaient pris place les joueurs de l'équipe première, les Juniors de l'E.S.R. formant la haie, une délégation du club des « Supporters » et la Commission de l'E.S.R.

Le cortège défila rues de Lille, du Billemont, du docteur Galissot, des Arts, pour s'arrêter face à la Mairie où l'Administration municipale avait tenu à recevoir la vaillante équipe championne.

M. Alexis Vanwolleghem, premier adjoint, reçut les joueurs et les délégations de sociétés, dans la salle municipale de gymnastique. On remarquait la présence de MM. Henri Onract, Paul Vansteenkiste, adjoints au maire ; V. Depuydt, conseiller municipal et moniteur-chef du groupe « Force et Santé » ; Albert Cousinne, Henri Lehoucq, président et vice-président de l'E.S.R. ; Loridan, Stelandre, Leclusse, de la Commission de la « Jeunesse Roncquoise » ; Auguste Lehoucq, président des « Accordéonistes » ; Théo Beuselinck et Tigerrhien, du club des « Supporters de l'E.S.R. » ; Léon Martinsse, Nuttens, Commeny, commissaire de police, etc...

Au nom de l'Administration municipale, M. Alexis Vanwolleghem, félicita chaleureusement « l'Etoile » de ses beaux succès, assura la Société de toute la bienveillance de la Municipalité, et forma des vœux pour que l'E.S.R. continue sa marche en avant et assure ainsi le bon renom sportif de la commune de Roncq.

Au nom des équipiers et de l'E.S.R., en termes délicats, M. Albert Cousinne, président actif du club, remercia l'Administration municipale de l'intérêt et du concours qu'elle apporte à l'E.S.R., remercia de la sympathie témoignée au club par les Sociétés présentes et rendit hommage au dévouement et au travail des équipiers premiers qui, de haute lutte, remportèrent le championnat du Nord.

Un vin d'honneur vint terminer cette belle réception officielle.

A l'issue de cette cérémonie, le cortège reprit sa marche à 17 h. 40, pour se rendre au local du club. Tout le long du parcours, rue de Lille, vers le Blanc-Four et rue de Tourcoing, les joueurs furent l'objet de manifestations de sympathie et nombre de bouquets leur furent offerts.

A 18 h. 15, au local de l'E.S.R., 138, rue de Tourcoing, café Martinsse, au « Pied de Bœuf », toutes les sociétés rassemblées firent honneur aux champions.

Dans la salle du siège, se déroula ensuite une réception amicale. Ce fut tout d'abord le dévoué secrétaire, M. Urbain Nuttens, qui rappela les succès de la saison, rendit hommage au travail du capitaine Léon Panier, animateur de l'équipe 1A. Il félicita et remercia les joueurs d'avoir porté haut le renom de l'E.S.R.

M. Emmanuel Leurent, président d'honneur de l'E.S.R., en termes chaleureux, félicita tous les joueurs, eut un mot aimable pour chacun, assura le club de son dévoué concours et remercia les représentants des sociétés qui avaient bien voulu par leur présence, rehausser la fête.

Un vin d'honneur fut servi et la fête se continua tard dans la soirée, dans une très grande animation.

Tournée du Percepteur. — Le Percepteur se tiendra à la disposition de la population, dans une salle de la mairie, ce lundi 8 mai.

A la Recette Municipale. — M. le Receveur Municipal informe les bénéficiaires de l'Assistance aux vieillards, infirmes et incurables, familles nombreuses, femmes en couches et allaitement maternel que le paiement de leur allocation du mois d'avril aura lieu le mardi 9 mai (2e mardi) au lieu du 3el aux heures habituelles.

BOUSBECQUE

Etat Civil. — Publication. — Maurice Delannoy et Lucie Bernard, à Santes.

ARMENTIÈRES

UNE BELLE MANIFESTATION CANINE

LES EPREUVES DU CHALLENGE DEBRUYNE SE SONT DEROULEES DEVANT UN NOMBREUX PUBLIC

La belle épreuve cynophile organisée hier par le Club Armentiérois du Chien de défense a obtenu un légitime succès. Favorisée par un temps idéal, elle fut au cours de la journée suivie par un très nombreux public, qui apprécia les belles exhibitions fournies par les concurrents venus de Roubaix, Tourcoing, Mouvaux, La Madeleine et par les chiens présentés par les deux groupements locaux.

Quatorze concurrents se disputèrent le challenge offert par M. le Maire d'Armentières. Les épreuves furent jugées par MM. Oscar Bauwens et Jules Devos, juges de la Société Centrale de Paris, qu'assistait MM. Eugène Deremaux, secrétaire et Ernest Duhayon, commissaire de ring : Albert Delannoy et Raymond Liagre, hommes d'attaque.

Voici le classement des concurrents : 1er, « Bill », à M. Ledan, du Club Armentiérois, 334.05 ; 2e, « Diane », à M. Bucchicourt, Roubaix, 331.75 ; 3e, « Tarzan », à M. Coornaert, C. A. C. D., 314.50 ; 4e, « Prince », à M. Verecken, Roubaix, 299.50 ; 5e, « Tom », à M. Dourlou, Union Canine, 289.50 ; 6e, « Toby », à M. Bernonville, C. A. C. D., 264.25 ; 7e, « Athos », à M. Broucke, Tourcoing, 264 ; 8e, « Zuth », à M. Dehaine, Union Canine, 262.75 ; 9e, « Dick », à M. Delporte », La Madeleine, 254 ; 10e, Cadet, à M. Demayer, La Madeleine, 231.75 ; 11e, « Stop », à M. Eggermont, Mouvaux, 213.10 ; 12e, « Bera », à M. Verrast, Mouvaux, 162.50 ; 13e, « Max », à M. Denes, Tourcoing, 150.

Voici le classement pour l'attribution du challenge :

1er, Club Cynophile Roubaisien, 631.35 ; 2e, Club Armentiérois du Chien de Défense, 578.75 ; 3e, Union Canine Armentieroise, 552.25 ; 4e, La Madeleine, 485.75 ; 5e, Tourcoing, 414 ; 6e, Mouvaux, 375.60.

L'incendie d'un garage, à Mouscron

Nous avons relaté qu'un incendie avait détruit un garage abritant quatre automobiles, rue des Moulins, et occupé par M. BOSSUYT. On voit sur notre cliché une vue des ruines. (Ph. Egalité)

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 6 MAI 1939

Un chauffeur d'auto impitoyablement châtié

Les accidents devenant de plus en plus fréquents, le Tribunal, avec juste raison, se montre de plus en plus sévère.

Dans la soirée du 18 février 1939, vers 18 h. 30, M. Maurice Dewaunain, domicilié à Roubaix, 67 bis, rue de Flandre, cour Delespierre, passait sur le trottoir du boulevard de Metz avec sa fillette, lorsqu'il fut heurté et renversé par une voiture automobile. La fillette, heurtée également, tombait sur la chaussée. Tous deux sérieusement blessés, recevaient aussitôt des secours, mais l'automobiliste s'empressait de disparaître sans se soucier de ses victimes.

Un peu plus tard, vers 20 h. 30, un second accident se produisait rue Alfred Motte, à Roubaix. Les époux Inghels, qui regagnaient leur domicile, étaient heurtés par une voiture, alors qu'ils cheminaient paisiblement sur le trottoir.

L'enquête, ouverte par la police roubaisienne, permit tout d'abord d'établir que les deux accidents avaient été occasionnés par la même voiture. Les témoins qui avaient pu donner des indications précises — ce dont il faut les féliciter sans réserve — ont fini par permettre l'identification du chauffeur qui se souciait fort peu de ses victimes. C'était un sieur Constant Desutter, âgé de 40 ans, plombier, demeurant à Roubaix, 51, rue Chanzy.

Arrêté en vertu d'un mandat d'amener, cet individu nia être l'auteur de ce double accident. Mais il n'avait pas compté sur la subtilité d'un expert comme M. Dooghe, lequel, commis par ordonnance du Juge d'instruction, se livra à un tel examen que ses conclusions venaient infirmer la thèse du chauffard. En effet, des cabossures relevées dans la carrosserie amenaient l'expert à déterminer de façon précise qu'elles correspondaient exactement aux points de chocs dans les deux accidents.

Poursuivi pour blessures involontaires et délit de fuite, Desutter, qui comparaissait hier devant le Tribunal Correctionnel, persista dans son attitude négative.

Malheureusement pour lui, il était tombé sur un magistrat qui, plein de bienveillance pour les prévenus repentants, ne pouvait admettre un système de défense aussi odieux.

Le Tribunal a infligé à Desutter *une double peine de 1 an d'emprisonnement sans sursis* et deux amendes de chacune 5 francs. Cette double peine d'emprisonnement se confondra.

Les parties civiles ont obtenu : M. Dewaunin et sa fille, chacun une provision de 10.000 francs ; M. Inghels, 2.000 fr. de dommages-intérêts ; sa femme, une provision de 2.000 francs. Des experts medicaux ont été désignés avec mission de déterminer l'incapacité des victimes.

Un triste individu. — Richard Vanwynsberghe, 25 ans, sans profession, domicilié 14, rue Sadi Carnot à St-André, se rendait dernièrement aux usines de la Compagnie de Fives-Lille, pour recevoir la paie de son voisin, M. Rudant, qui était décédé quelques jours auparavant. Se déclarant envoyé par Mme Vve Rudant, Van wynberghe encaissait donc la somme, soit 361 fr. 50. Bien entendu, il n'avait nullement reçu mandat de ce genre et il s'empressa de dissiper les fonds destinés à la veuve de son voisin.

Ce procédé scandaleux a valu à Vanwynberghe *4 mois d'emprisonnement.*

Indélicatesse. — Chargé par Mme Flavie Billet, commerçant à Bauvin, de vendre des meubles, Roger Lamour, 36 ans, manœuvre audit lieu, rue Etienne Dollet, réussissait à s'acquitter de cette mission. Malheureusement, il conserva par devers lui le produit de la vente, soit environ 1.000 francs.

Par défaut, Lamour a été condamné à *3 mois d'emprisonnement.*

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Etat civil. — Naissances : Derycke Anne-Marie, rue de Tourcoing (Maternité) ; Delft Marcel, rue de l'Avenir, 26 ; Vanhoutteghem Alphonse, rue de la Marlière, 91 ; Bintain Claude-Madeleine, rue Léopold II ; Leloup Josette, rue de Tourcoing, 6 ; Trigaut Herbert, rue des Chats 10, à Reckem (Maternité) ; Delbecke Ginette, rue Al Den' Reep, 86 ; Vanderplaesse Francine, rue de Limbourg, 13 ; Gœmaere Jeanine, rue Ste-Germaine, 174; Windels Bertrand, ch. de Menin, 126.

Publications : Lietanie Albert, tapisseur et Coudyzer Rachel, pelotonneuse ; Glorieux Georges, empl. et Simar Jeanne sp. ; Logie André, tisserand et Boury Elisa, soigneuse ; Goetgebeur Robert, tapisseur et Ryssaert Simone, soigneuse.

Décès : Glorieux Henri, 72 ans, place de la Fraternité, 1 ; Vanoverschelde Julienne, 57 ans, ch. du Risquons Tout 178 (Refuge) ; Montaigne Roger, 5 ans, rue du Bois, 78 ; Rommens Nelly, 3 mois ch. de Menin, 377 ; Verbeke Emile, 72 ans, rue d'Ennetières, 80 ; Bocq Victor, 60 ans, rue Ste-Thérèse, 18 ; Leduc Adèle 81 ans (Refuge) ; Blomme Maurice, 48 ans, rue du Bornoville, 4 ; Christiaens Emile, 72 ans, rue du Christ, 29 ; Van Ruymbeke Valère, 68 ans, rue du Théâtre ; Windels Bertha, 46 ans, rue Philippe le Bon, 6.

COURTRAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

La fraude. — Le nommé Maes Robert de Mouscron, arrêté préventivement, comparait pour tentative de fraude de plusieurs bouteilles de liqueurs. Il a été condamné à 4 mois de prison plus le paiement d'une amende fiscale de 7.600 fr. Les bouteilles ont été saisies.

Coups. — Devos Gérard de Menin-Baraques a été condamné à 2 amendes de 350 francs pour coups envers son épouse.

Nomination au Tribunal de 1re instance. — Sont nommés : Greffier au Tribunal de première instance à Courtrai, M. D'Hulst J., ex-combattant, employé au Greffe de ce Tribunal ; Greffier auxiliaire près le même Tribunal, M. Servoyse N., employé au Greffe de ce Tribunal.

Distinctions. — M. A. Snepvangers, sous-directeur de la Banque de Crédit, vient d'être décoré des palmes en or de l'Ordre de la Couronne ; M. A. Smeesters, inspecteur en chef près la Banque de Crédit à Bruxelles est nommé chevalier de l'Ordre de Léopold II.

TOURNAI

Indemnités aux Familles de Militaires. — L'Administration communale porte à la connaissance des familles des militaires soldés, rappelés ou maintenus sous les armes, que le Gouvernement a décidé d'allouer une indemnité journalière à celles qui en feront la demande par écrit.

Les demandes devront être adressées à l'Hôtel de Ville, au Bureau de la Milice, où les intéressés peuvent obtenir tous renseignements.

LA VIE CORPORATIVE

A LEERS. — **Syndicats libres.** — On nous communique :

« L'annuelle fête chrétienne du Travail qu'organise la section locale des Syndicats Libres, avait été primitivement fixée au dimanche 4 juin. Mais l'annonce de la visite à Roubaix, à cette date, de M. Albert Lebrun, président de la République, a décidé le Comité à reculer la fête de huit jours. Elle aura donc lieu le 11 juin ».

COLOMBOPHILIE

A WATTRELOS. — Le concours du 1er mai, chez Jules Devlaeminck, rue d'Oran, n'ayant pu avoir lieu en raison des non-lâchers de pigeons des concours du 30 avril, ce concours est reporté au lundi de la Pentecôte 29, avec le même enjeu et de nombreux lots.

A WERVICQ-LEZ-MENIN. — Un grand concours colombophile de bienfaisance au profit des invalides de Wervicq aura lieu sur Clermont jeudi 18 mai. Ce concours qui est organisé par les sociétés « L'Avenir », « Les Amis du Peuple », « Les Sans-Peu », « Les Ciseaux », « Au Prince » et « Local Unique », est réservé aux colombophiles de Gheluwe, Dadiseele, Moorslede, Becelaere, Gheluvelt, Zandvoorde, Hollebèke, Le Bizet, Pont-Rouge, Warneton, Houthem, Menin-Coucou, Menin-Cité Jardin Notre Village, Zonnebèke, Passchendalle, Messines, Wytschaeve, Comines, Ten Brielen, Cruiseecke, Wervicq et les localités françaises : Bousbecque, Bondues, Linselles, Wervicq, Comines, Chapelle Sainte-Marguerite.

Ce concours sera doté de nombreux et magnifiques prix. Mise en loges rue des Pigeons, 33 chez M. Oscar Schoonaert, mercredi 17, de 13 à 17 heures.

SPORTIFS, lisez le Samedi

LES SPORTS DU NORD

le plus complet des régionaux sportifs

40 centimes

DERNIÈRE HEURE

LE PACTE ITALO-ALLEMAND serait signé prochainement

sous une forme solennelle à Berlin

Rome, 7. — Dans les milieux politiques romains, on pense que la signature du pacte politique et militaire italo-allemand, annoncé par le communiqué final, sur les entretiens Ciano-Ribbentrop, de Milan, aura lieu prochainement sous une forme solennelle, vraisemblablement à Berlin.

Un prochain voyage du Roi d'Italie à Berlin ?

Berlin, 7. — Le bruit court avec insistance que le roi d'Italie ferait, le 28 mai, en Allemagne, une visite officielle en réponse à celle que fit à Rome, au début de mai 1938, le chancelier Hitler.

Bien qu'aucune confirmation officielle n'ait pu être obtenue, certains indices laissent prévoir une imminente manifestation de l'axe.

Les pylones, les tribunes et les lampadaires dressés sur la « voie triomphale » qui coupe Berlin du Centre à d'Ouest, à l'occasion du 50e anniversaire du chancelier Hitler, le 20 avril, n'ont pas encore été enlevés et tout porte à croire que la décoration actuelle de cette allée sera maintenue jusqu'à une visite qu'on pense prochaine.

Dernière Heure Sportive

UNE DÉFAITE DU BOXEUR TOURQUENNOIS DUFOREST

Paris, 7. — Cet après-midi, en finale du Challenge de l'Auto, Courdier (R. R. Champagne) a battu Duforest (Tourcoing) aux points.

SPECTACLES ET CONCERTS

A ROUBAIX

COLISÉE
MATINEE A 3 HEURES
PRIX REDUITS
Véra Kerène, Jules Berry dans
CAFÉ DE PARIS
Madeleine Carroll, Ronald Colman dans LE PRISONNIER DE ZENDA.
1202

RADIO-CINÉ
ROUBAIX, 23, rue du Général Sarrail
Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30
Prix unique : 3 fr. Enfants : 2 fr.
LES ACTUALITES MONDIALES
BORNÉO
Un merveilleux film d'aventures extraordinaires et vraies. Des serpents volants. Des huîtres sur les arbres. Des poissons marcheurs. Capture d'un énorme orang-outang et cela dans un cadre grandiose
Le Coq du Village (dess. an en coul.)
Sports Nautiques (Sup. doc. sportif).
EN EXCLUSIVITÉ
Derrière la Ligne Maginot
Le seul film présentant un reportage intégral de nos fortifications, réalisé avec le concours de l'Armée française. Un documentaire que tout le monde doit voir.
1205

CINEMA NOEL
76, Rue Jouffroy, ROUBAIX. Tél 343.59
Matinée 3 h. — Soirée 8 h.
CAFÉ DE PARIS
LE PRISONNIER DE ZENDA
1203

MAISON des TRAMWAYS à 3 heures et 8 heures
RAIMU et Albert Bassermann
LE HÉROS DE LA MARNE
Une chance sur mille av. Herman BRIX.
TITRES EXCEPTIONNELS.
1201

A LYS-LEZ-LANNOY

CARIOCA - 3 h. - 8 h. 15
LES GENS DU VOYAGE
SOMMES-NOUS DEFENDUS ?
1213

A TOURCOING

OLYMPIA Pont des Plats
Mat. 3 h. - Prix réduits - Soir. 8 h.
Altitude 3200
le film des Jeunes.
KENTUCKY
les plus belles couleurs réalis à ce jour
ELEPHANT DE MICKEY.
1222

CINÉ-THÉATRE Av Gustave Dron Tourcoing T 3 87
Lundi 15 h. 15 (tarif réduit) et 20 h 15
LA JOYEUSE SUICIDÉE
avec Carole Lombard, Frédric March.
QUATRE HOMMES ET UNE PRIERE
avec Loretta Young
1226

CENTRAL CINÉ 31, rue Nationale, 31 TOURCOING Tél 74
CARREFOUR
avec Charles Vanel, Jules Berry, Suzy Prim
SHERLOCK-HOLMÈS
MATINÉE à 15 H. — SOIREE à 20 H. 15.
1230

RIALTO - 3 h. et 8 h. 15
L'ACCROCHE-CŒUR.
L. Jouvet Annabella HOTEL DU NORD
1225

Rue des Champs — Téléphone 11.80 — 3 h. Prix réduits. 8 h.
CARREFOUR - Sherlock Holmes
1223

A LILLE

AUJOURD'HUI LUNDI

Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « S. O. S. Sahara ».
Famille. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Le Veau Gras ».
Gamée. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Entente Cordiale ».
Roxy. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 : « La Tradition de Minuit ».
Omnia. — 15 h. et 20 h. 30 : « Trois de Saint-Cyr » et « New-York Express ».
Union. — 15 h. et 20 h. 30 : « Gosse de Riche » et « L'Habit Vert ».
Eden. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 : « Un Jour aux Courses ».
Marivaux. — 20 h. 30 : « Nick Gentleman Détective » et « Les Hommes de la Côte ».

DANS LA REGION

LA GRANDE RÉUNION du Comité Fédéral de la Fédération des Artisans du Nord de la France

Elle a eu lieu hier à Lille

On nous communique :

Chaque trimestre, la Fédération des Artisans du Nord réunit les dirigeants des syndicats d'artisans adhérant à son organisation.

C'est hier, 7 mai, à la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire à Lille, qu'eut lieu cette importante manifestation artisanale.

De nombreuses chambres syndicales et groupements d'artisans étaient représentés et notamment :

La Chambre syndicale des Artisans du Bâtiment, du Livre, de l'Ameublement, du Vêtement ; le Syndicat des maréchaux, charrons et forgerons ; le Syndicat des patrons et artisans cordonniers de Lille et environs ; l'Association interprofessionnelle des artisans de l'arrondissement d'Hazebrouck ; l'Association interprofessionnelle des artisans du Nord le groupement artisanal « Les Maîtres Artisans Réunis » de Roubaix ; la section artisanale wattrelosienne ; l'Union des Syndicats de Valenciennes ; l'Union des Syndicats de Fourmies ; le Syndicat des artisans meuniers à façon ; l'Association interprofessionnelle artisanale d'Aire-sur-la-Lys ; les bouchers ruraux ; l'Union amicale des tailleurs de Roubaix-Tourcoing ; le groupement artisanal de Tourcoing et environs.

Cette réunion fut présidée par M. Dumont, président de la F.A.N.F., ayant à ses côtés MM. Lahaine, président d'honneur ; Labitte, Dellys, Vanderveide, vice-présidents ; Coorevits, trésorier ; Paul Delreux, secrétaire général.

M. Oscar Dumont ouvrit la séance. Il remercia les nombreux délégués ayant répondu à l'appel de la F.A.N.F. pour passer ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

Le rapport présenté par M. Coorevits, trésorier, sur la situation des effectifs et l'aisance de la trésorerie permet de constater que la doctrine strictement professionnelle de la F.A.N.F. eut pour effet une augmentation excellente des disponibilités.

Après avoir voté les modifications aux statuts, l'assemblée examina et discuta les nombreux rapports devant être présentés au prochain congrès national artisanal de Laon.

La patente

M. Ammeloot, de la Chambre syndicale du Bâtiment, après avoir exposé le mécanisme de la patente dans un rapport très documenté, et signalé les différentes modalités d'application aux maîtres artisans, préconisa une réforme permettant à l'artisan occupant exceptionnellement un ouvrier et, pour une courte durée, de bénéficier néanmoins de l'exemption de patente prévue par l'article 17 de la loi du 15 juillet 1880.

Elections aux Chambres des Métiers

Le représentant du groupement artisanal de Tourcoing rappelle aux dirigeants de groupements ce que furent les dernières élections à la Chambre des Métiers du Nord. L'intéressé donne lecture d'un projet de loi qui emporte l'adhésion de tous les délégués, et qui tend à supprimer le vote par correspondance.

Allocations familiales

M. Dellys, président de l'Association interprofessionnelle des artisans d'Hazebrouck, posa le délicat problème des allocations familiales.

Il signala les répercussions du décret du 12 novembre dernier (taux minimum — salaire moyen — par qui est déterminé le salaire moyen — les nouveaux taux de cotisations et d'allocations).

Cette modification aura pour effet, dit l'orateur, d'augmenter les charges pesant déjà si fortement sur l'artisanat, et le maître artisan employant un ouvrier paiera en cotisations diverses, et sur un salaire de 14.560 francs, une somme de 3.190 francs de frais.

Sans vouloir être pessimiste, le rapporteur fit envisager les profondes répercussions, au point de vue économique et moral, qu'auront ces nouvelles dispositions à l'égard de l'artisanat.

Il commente ensuite la proposition de résolution 480, déposée au Sénat, émanant de M. Harent, qui invite le Gouvernement à procéder à une refonte complète de la législation sur les allocations familiales à tous les pères de famille, quelle que soit leur profession.

Les décrets-lois

M. Paul Delreux, secrétaire général de la F.A.N.F., fait l'analyse des derniers décrets-lois.

Relèvement pour l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux du maximum du chiffre d'affaires pour bénéficier de forfait.

Le maximum du chiffre d'affaires, qui était à l'origine de 300.000 francs, qui fut porté dernièrement à 400.000, vient d'être fixé à 500.000 francs.

Les contribuables qui, en raison de leur chiffre, n'avaient pu conserver leur forfait pourront à nouveau se faire imposer forfaitairement. Toutefois, une nouvelle disposition prévoit que les redevables soumis à ce mode d'imposition devront tenir et représenter à toutes réquisitions du contrôleur, soit un registre des achats appuyé de factures justificatives, soit un livre journal contenant le détail de leurs recettes professionnelles.

Taxe d'armement

Les circonstances actuelles entraînent des dépenses exceptionnelles, qui doivent être en principe couvertes par l'impôt exceptionnel de 1 % prévu par le décret du 22 avril.

Elément imposable. — Sont frappées d'une taxe de 1 % les affaires faites en France par les personnes assujetties à l'impôt sur les bénéfices commerciaux, y compris les artisans.

Fait générateur de l'impôt. — Le chiffre d'affaires imposable à la taxe de 1 % est déterminé par la somme des paiements constitutifs du prix des ventes ou des services, tous frais et taxes compris. Les personnes redevables de la taxe de 1 % devront tenir une comptabilité de leurs opérations imposables et fournir aux agents de l'administration chargés du recouvrement de cette taxe toutes justifications relatives à ces opérations.

« Ainsi, sur le montant mensuel de vos recettes, vous devrez, dit le secrétaire général, à partir du 1er mai, payer une taxe de 1 %. Vous devrez remettre chaque mois un relevé des opérations imposables au receveur des Contributions indirectes et acquitter la taxe d'après ce relevé. Lorsque la taxe est inférieure à 100 francs, vous êtes admis à déposer vos relevés et à vous libérer par trimestre.

» Si votre chiffre d'affaires est inférieur à 500.000 francs vous pourrez, sur votre demande, être dispensé des obligations ci-dessus moyennant la conclusion d'un forfait. Les conditions d'application de la taxe et du forfait seront fixées par décret. Dès qu'elles seront connues, des réunion d'information dans tous les secteurs seront organisées par la chambre syndicale, pour vous tenir au courant des formalités à remplir. »

Après avoir commenté les réformes apportées à l'impôt général sur le revenu et les nouvelles mesures de contrôle, le secrétaire général informa les dirigeants de syndicats qu'un grand travail de propagande pour la vente des produits artisanaux sera prochainement effectué, en même temps qu'un registre de comptabilité répondant aux nouvelles exigences fiscales sera établi à l'usage des maîtres artisans.

« En définitive, dit l'orateur, l'artisanat correspond à une force de production qui donne libre cours à la personnalité et à l'initiative individuelle, en même temps qu'elle permet au travailleur salarié de devenir un travailleur autonome par sa propre force.

« C'est une forme de travail qui crée de la qualité, un confort, de l'art, du luxe. En lui, le génie créateur et l'apport culturel d'un peuple se révèlent de la façon la plus spontanée et la plus indubitable. »

Après de nombreux échanges de vues, la séance prit fin vers 19 h 30.

LE CONGRÈS FÉDÉRAL ESPÉRANTISTE A FRESNES

La journée plénière du 20e Congrès régional espérantiste s'est déroulée, hier, à Fresnes-sur-Escaut avec un plein succès. De nombreux délégués des groupements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme assistèrent à ces importantes assises qui montrèrent que les efforts de dévoués propagateurs de la langue internationale sont couronnés de résultats.

L'assemblée générale

Avant l'assemblée générale qui se tint dans la salle des fêtes de Fresnes, des examens se déroulèrent dans une des salles de la mairie. Il s'agissait du concours pour l'attribution de la coupe Fervoriglio. Une trentaine de candidats briguaient les honneurs. Le jury fera connaître ultérieurement sa décision.

La séance plénière du Congrès fut présidée par M. Degand, président de la Fédération Régionale auprès duquel avait pris place au bureau M. Chopinet, inspecteur primaire à Valenciennes. Parmi les nombreux dirigeants du mouvements en faveur de l'Espéranto on notait : MM. Humez, président d'honneur ; Dumarquet, de Desvres, vice-président ; Mme Colléatte, vice-présidente ; MM. Guillaume, délégué national de l'Internationale Espérantiste ; Petit, secrétaire général, et *Naoumoff*, délégué à la propagande de la Société Française pour la propagation de l'Espéranto ; Masseller, secrétaire général de la Fédération des Espérantistes Aveugles ; Lefebvre, professeur au Lycée Wallon à Valenciennes et Dumont, secrétaire, qui dirigent le groupe Valenciennois ; Rémy Huin, de Bruay ; les dirigeants du groupe Mennevy, de Fresnes ; Mme Mannevy, vice-présidente d'honneur ; MM. Minauve, président ; Lechelle, vice-président ; Popiol, secrétaire, etc...

M. Degand, en ouvrant la séance, salua les congressistes et remercia le groupe Mannevy de Fresnes qui a organisé le 20e Congrès d'une façon parfaite. M. Degand souhaita la bienvenue aux délégations étrangères parmi lesquelles il faut cier celles de Nieuport, Berne et Amsterdam qui sont venues donner à ces assises régionales l'allure d'une assemblée internationale.

Le rapport financier puis le rapport moral furent adoptés par le Congrès qui désigna en fin, pour occuper les lourdes et délicates fonctions de secrétaire général de la Fédération, M. Brunet d'Arras.

A l'issue de l'assemblée, les Congressistes se rendirent à l'Hôtel de Ville où une réception leur était ménagée. Ils furent reçus par M. Bancel, premier adjoint qui était entouré d'une délégation du Conseil Municipal. Des toasts furent portés notamment par MM. Bancel, Ninauve au nom du groupe de Fresnes-Condé et Degand au nom de la Fédération.

Après avoir pris les vins d'honneur, les espérantistes allèrent, en cortège, se recueillir devant le monument aux morts qui fut fleuri par les mains de MM. Ninauve et Degand.

Les manifestations

Faisant droit à un vœu déposé par le groupe Mennevy, la municipalité de Fresnes a décidé de donner à une des rues de la commune le nom du docteur Zamenof. C'est l'ancienne rue de Vicq qui portera désormais le nom du fondateur de l'Esperanto. L'inauguration de la rue Zamenof eut lieu, hier, vers 13 h.

Le cortège des congressistes se rendit à l'entrée de la rue, barrée par un ruban aux couleurs vertes des Espérantistes. M. Degand, président fédéral accomplit le geste symbolique d'ouverture de la rue Zamenof en coupant le ruban.

Des discours furent ensuite prononcés. M. Bancel, adjoint au maire de Fresnes, exprima la sympathie que la municipalité porte au mouvement espérantiste et qui se traduit par la nouvelle dénomination de cette rue de la commune. Il rappela ensuite l'histoire du « père de l'espéranto ».

M. Degand, en remerciant les édiles, exprima sa foi dans l'avenir de l'espéranto, langue internationale et agent de paix.

« Si l'espéranto avait régné sur la terre, peut être aurions nous échappé à des heures douloureuses », dit-il en évoquant la dernière guerre » C'est quelque chose de contraire à la nature et au bon sens, dit-il, de voir l'homme être un loup pour l'homme. L'espéranto, en permettant aux hommes qui parleront la même langue, de mieux se comprendre doit les amener à s'aimer »

M. Petit en évoquant à son tour le souvenir de Zamenoff « qui vécut sur la terre en y creusant un large sillon » rappela qu'il existe en Europe 80 langues et dans le monde entier 2.400 idiomes qui divisent les peuples. Il conclut en montrant à son tour l'œuvre de paix que peut accomplir l'espéranto, largement diffusé.

A l'issue de cette cérémonie inaugurale, les congressistes se rendirent à l'hôtel Boschetti à Condé-sur-Escaut où fut servi un grand banquet présidé par M. Degand président fédéral. Des toasts furent portés à l'issue de ce repas, par M. Ninauve, président du groupe Mennevy qui présenta les excuses de M. Ch Gaubert, sous-préfet, Degand, Petit, etc...

Une matinée récréative, comportant un programme éclectique et attrayant se déroula dans la salle des fêtes de Fresnes durant l'après-midi, tandis que s'ouvrait une kermesse qui retint tard dans la soirée de nombreuses personnes sur les places de la ville.

La quête en faveur du Monument de l'Infanterie Française

La quête en faveur du Monument à la gloire de l'infanterie française a eu à Lille un gros succès. Dès les premières heures de la matinée, de charmantes vendeuses de l'insigne à l'image du « poilu de l'infanterie », circulaient à travers la ville. A midi, à l'heure de l'apéritif ce fut un véritable engouement du public en faveur de cet insigne.

Qui ne se rappellerait pas ce que l'on doit à l'infanterie française pendant les terribles années qui s'échelonnent de 1914 à fin 1918. Combien de héros, de ces formations, héros anonymes parfois, dorment leur éternel sommeil dans les champs de France, et d'ailleurs. A Lille, la recette, si nous en jugeons d'après nos observations, dut être très fructueuse. Dans le Nord, terre frontière envahie, de si souventes fois, on sait se souvenir des défenseurs du sol de la patrie.

UNE ÉMOUVANTE cérémonie d'hommage à la Tchécoslovaquie à Neuville-Saint-Vaast

Une bien émouvante cérémonie s'est déroulée hier à Neuville-Saint-Vaast et au cimetière tchécoslovaque, organisée par les « Camarades des Croix de Bois » de Lille.

Aux côtés des « Camarades des Croix de Bois » participaient, avec drapeaux, les délégations des Combattants Volontaires, des Evadés de Guerre, des Défenseurs de Lille, des Anciens du 127e et du 239e, des Anciens de la Rhénanie et de la Ruhr, ainsi que la Section de l'U.N.C. de Pellevoisin et les Mutilés et Anciens Combattants de l'U.F. de Neuville-Saint-Vaast.

Les survivants des volontaires tchèques de l'héroïque compagnie « Na Zdar » étaient également représentés et lorsque à 11 heures, sur le parvis de l'église de Neuville, le drapeau endeuillé chargé du Lion Blanc de Bohême, apparut porté par l'ancien légionnaire Vlach, et encadré de MM. Erzicky, président, et Letovsky, vice-président, tous les emblèmes des délégations françaises s'inclinèrent.

Au cours de la cérémonie religieuse, le R.P. Bansard salua l'immortelle patrie de Saint-Venceslas.

Les « Madelons neuvilloises » servirent ensuite à la Maison du Combattant, le repas familial préparé parfaitement. Les convives saluèrent joyeusement l'arrivée d'une délégation de 150 anciens combattants du 239e de Rouen, unité de réserve du régiment de Dorgelès, l'immortel auteur des « Croix de Bois » et du député aveugle Scapini.

La cérémonie

Après le repas, une cérémonie imposante et touchante se déroula devant le monument aux morts tchécoslovaques, ainsi que dans le petit cimetière, dernière parcelle de territoire tchécoslovaque.

De brèves et vibrantes allocutions furent prononcées par le colonel Anquetil, président de l'Amicale des Anciens du 239e ; le vice-président Bramme, des Engagés Volontaires ; le président Guillemin, de Lille, des « Camarades des Croix de Bois » ; M. Petit, des Monuments de Neuville-Saint-Vaast, et par le grand mutilé de guerre Félix Crépin, maire de Neuville.

Diverses manifestations eurent lieu devant le Flambeau de la Paix et devant le monument aux morts polonais.

M. Crépin, maire de Neuville, dans un de ses discours, a déclaré : « Au cœur de notre continent, saignante blessure à la liberté humaine, la Bohême est désormais l'Alsace-Lorraine de l'Europe ».

M. le docteur Polteau récita des vers magnifiques empreints de sentiments profonds de deuil et de reconnaissance à la nation disparue.

Parmi les personnalités présentes, citons : MM. Lobbedez, maire d'Arras ; Daniel et Albert Ghesquière, des « Croix de Bois », de Lille ; l'aviateur Boittiaux, de Lille ; Maincent, président des Anciens de la Ruhr ; Demarquez, président de l'U.N.C. de Lille, etc...

Après ces cérémonies les visiteurs se rendirent dans les cimetières de la région et au mémorial canadien de Vimy.

LA BELLE FÊTE ANNUELLE, A LILLE, DE L'AMICALE DES S. O. R. DE L'INTENDANCE DE LA PREMIÈRE RÉGION

La fête annuelle de l'Amicale des S.O